PORTEUR DES VALEURS DU RÉSEAU OASIS
www.colibris-lemouvement.org

Happy-Terre

écolieuécole

Vivre ensemble l'écologie et la spiritualité !

- Sommaire -

- *Genèse et motivations.* p.3
- *Information générales et localisation.* p.4

1. Raison d'Être et description du projet. p.5
   - *Un lieu d'accueil, de ressourcement et de transmission*
   - *Une micro-unité de permaculture pédagogique et nourricière*
   - *Un espace d'expression artistique et culturelle, ouvert sur le monde*
2. Ebauche d'implantation du site. p.7
3. Les principes relationnels. p.8
4. La gouvernance du projet. p.10
5. Comment intégrer Happy-Terre. p.11
6. Le modèle juridique p.11
7. Le montage financier. p.11

- Annexe ressource
  Trois questions de définition et nos trois réponses : p.12
  - *Qu'est-ce que l'écologie ? p.12*
  - *Qu'est-ce que la spiritualité ? p.12*
  - *Qu'est-ce que la laïcité ? p.14*

○ *Genèse et motivations.*

Une quête de sens.

Le modèle de croissance et de développement qui prévaut depuis plus de cent ans dans nos pays industrialisés a fini par créer un paradigme qui tend à définir le progrès comme une dynamique de croissance sans fin et une possibilité de consommer sans limites.
Le monde, dominé par les concepts et par la recherche de la satisfaction des désirs, nous fait vivre l'expérience d'une consommation dont les plaisirs et le bien-être sont le plus souvent de courte durée. La frustration et la peur de manquer reviennent alors et la société et les individus qui la composent n'ont de cesse de rechercher de nouvelles offres de consommation, espérant ainsi atteindre le bonheur et la santé.
Il y a dans ce modèle une illusion du bonheur auquel aspire l'être humain !

Une société qui vit dans la peur de l'avenir et des citoyens qui ont perdu confiance dans leurs institutions.

La société dite « moderne » vit aujourd'hui sous l'emprise d'une peur de l'avenir comme sans doute l'humanité n'en a jamais connu auparavant.

L'effritement profond de la confiance des citoyens dans le système et dans la parole de ses dirigeants ne permet plus à une très grande partie de la population de vivre en paix et en sécurité par rapport à l'avenir.
Les rendez-vous électoraux successifs nous montrent combien les peuples sont de plus en plus tentés par le repli sur soi ou la radicalisation des extrêmes. Ces deux attitudes portent en elles plus de germes de violence que de graines de paix.

L'être humain a besoin par nature de liberté et de confiance pour se développer de façon harmonieuse.

Notre mode de fonctionnement habituel, souvent obstrués par des préoccupations mentales, a pour effet de nous déconnecter de ce que nous sommes fondamentalement. Le fait d'être coupés par exemple de nos sensations nous rend aveugles et sourds face aux conséquences de nos actes.
Sans une prise de recul à grande échelle - c'est à dire d'une majorité de citoyens - nous continuerons à souffrir de nos modes de vie et l'environnement continuera à se détériorer.

La vocation de l'humanité est de s'épanouir dans son milieu naturel. Plutôt que de produire et consommer toujours plus tout au long de la vie, il s'agit plutôt d'apprendre à s'ouvrir à la vie en développant notre capacité à être, sans refuser l'avoir. Nous pouvons apprendre à donner et à recevoir, apprendre à aimer en prenant soin du vivant sous toutes ses formes. Cela passe nécessairement par l'ouverture et le développement de la conscience.

Le temps est donc venu de se retrousser les manches et de reprendre notre responsabilité d'auteurs et d'acteurs de la société. Il est possible, en travaillant avec toutes les composantes de notre environnement, de mettre en œuvre des expériences de vie qui constituent des formes alternatives au modèle actuel qui n'en finit pas d'agoniser, épuisant au passage nombre de ressources indispensables pour les générations futures.

L'écolieuécole est une réponse possible pour que l'empreinte de vie laissée aux générations suivantes puisse être source d'émerveillement et de gratitude. Parvenir à cela, c'est parvenir à la réalisation du fait que la nature est notre véritable nature.

Retour au Sommaire

Happy-Terre
écolieuécole

Pour Vivre ensemble l'écologie et la spiritualité !

○ INFORMATIONS GENERALES et LOCALISATION

Porteur de projet : **Association « Les Amis d'Happy-Terre »**

Contact : **Rémy BECARD** - 06 20 87 13 92 / 04 66 25 36 40 - Mail : happyterre@orange.fr

Localisation & siège social : **Mas de Sellier – 30330 Saint André d'Olérargues (30)**

Retour au Sommaire

1. RAISON D'ÊTRE ET DESCRIPTION DU PROJET

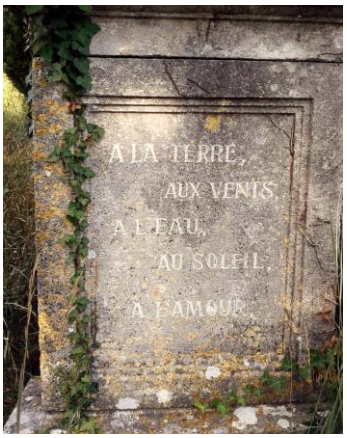

- ***Vivre ensemble l'écologie et la spiritualité.***

A la fois lieu de vie intergénérationnel pour 10 à 15 personnes et lieu d'accueil, le projet Happy-Terre a pour vocation d'offrir à tous un espace pour cultiver la bienveillance, apprendre, s'entraîner et transmettre tout ce qui peut participer au développement de l'harmonie et à la santé fondamentale de l'être humain. En cela il est **un *écolieuécole***.

Lieu de partage, d'entraide et de ressourcement au sein duquel les fondateurs se retrouvent dans une communauté d'intention pour partager un ensemble de valeurs, de moyens, de pratiques et activités communes favorisant la rencontre avec soi et avec les autres, dans le respect de l'environnement et de la vie sous toutes ses formes.
Ils se reconnaissent dans la citation d'Albert Einstein et adhèrent à l'invitation qui leur est faite de se libérer de toutes formes d'illusion et de cultiver la compassion.

"Un être humain est une partie limitée dans le temps et l'espace, il fait l'expérience de ses pensées et de ses sentiments comme quelque chose séparé du reste, une sorte d'illusion d'optique de la conscience.
Cette illusion est pour lui une prison qui le limite à ses désirs personnels et à l'affection pour les quelques personnes de son entourage. Sa tâche est de se libérer par lui-même de cette prison en élargissant son cercle de compassion jusqu'à y inclure toutes les créatures vivantes et la nature entière dans toute sa beauté."
Albert Einstein

Ils choisissent de s'entraîner à la pratique de la communication bienveillante (souvent nommée C.N.V : « Communication Non Violente») et reconnaissent la nature bénéfique d'un cheminement spirituel ouvert, permettant de faire l'expérience de la réalité, telle quelle, et réaliser ainsi l'inter-relation de toutes choses.

L'éco-lieu-école est donc un lieu de vie intergénérationnel laïque au sens de la loi française libre de toute appartenance religieuse et politique.

Retour au Sommaire

- ***Concrètement, comment la raison d'être s'incarne-t-elle dans le lieu ?***

Autour de 3 pôles d'activités :

- **Lieu d'accueil, de ressourcement et de transmission** (formations liées au développement personnel et à la spiritualité - communication non violente, pratique de la méditation – pleine présence & pleine conscience, gestion du stress et des émotions, yoga, retraites…)

- **Une micro-unité de permaculture pédagogique et nourricière** constituant un espace de travail de la terre *(potager, verger et quelques poules - sur environ 500 m² et en même temps espace d'expérience et de transmission des principes de la permaculture ouvert à différents types de public : scolaires, retraités, adultes en activité, désireux de cultiver « autrement »)*

- **Un espace d'expression artistique et culturelle, ouvert sur le monde** *(Vitrail traditionnel, calligraphie, peinture, gravure sur pierre, cerfs-volants et leur langage, Ikebana ou le langage des fleurs, mais aussi Kyudo, Qi Kong,… Chant, Théâtre, expositions d'art, rencontres de convergence…)*

Retour au Sommaire

2. EBAUCHE D'IMPLANTATION DU SITE

Note de précision : Potager et Verger seront inter-pénétrants et pas aussi séparés que sur le plan.

Retour au Sommaire

3. LES PRINCIPES RELATIONNELS

Premier principe : ***« De la graine à l'assiette »***

- *C'est par et dans l'activité de chaque résidant que se réalise la vocation et la pérennité de l'éco-lieu-école. Cette notion de contribution est essentielle par nature !*

Second principe : ***« Comprendre dans l'expérience »***

- *Parce que les concepts divisent et que l'expérience rassemble, l'approche expérientielle est le mode pédagogique fondateur de l'éco-lieu-école.*
  Chaque habitant, tout comme chaque participant aux activités proposées au sein d'Happy-Terre, adhère en conscience à une communauté d'intention où chacun s'engage dans l'apprentissage et l'entrainement à la pratique de l'accueil, de la bienveillance (communication non-violente), du partage et de l'entraide.
  Chacune et chacun se retrouvent pour partager un ensemble de valeurs, de moyens, de pratiques et activités communes favorisant la rencontre avec soi et avec les autres dans la sincérité et à cultiver la compassion avec toutes les créatures vivantes et la nature entière dans toute sa beauté.

- *La nature est notre véritable nature. L'expérimenter dans une approche non duelle (c'est-à-dire non séparé) permet de la réaliser et de nous libérer de nos conditionnements.*

- *Une transmission bienveillante, intergénérationnelle, ouverte sur le monde. Elle se fonde sur une pratique simple que l'on peut résumer en l'action « d'accueillir - offrir » ; « donner - recevoir ».*

- *Favoriser la sensibilisation et l'adoption de nouvelles pratiques en témoignant de notre expérience.*

Une charte éthique, relationnelle et comportementale est en cours d'écriture par les candidats habitants :

Retour au Sommaire

Précision sur…

- ***<u>Les stages et ateliers</u> « De la graine à l'assiette »***

  Directement ancré dans le travail de l'espace pédagogique de permaculture de l'écolieuécole, ce volet est destiné à un très large public *(scolaires, particuliers, professionnels…)*

  - *initiation et formation au travail de la terre dans une perspective d'alimentation saine et de production agricole inscrite dans un engagement de développement durable (agroécologie et permaculture).*
  - *expérimenter la pertinence et l'efficacité d'une approche permaculturelle dans un lieu de vie en ayant une faible emprise sur le territoire.*

- ***<u>Les stages, conférences et ateliers</u> « Comprendre dans l'expérience »***

  Activité orientée sur le développement de la santé fondamentale des êtres humains, les stages, conférences et ateliers s'inscrivent dans une approche adogmatique et non duelle issus des sagesses traditionnelles, qui permettent de se libérer progressivement des projections et des illusions que nous avons face à la vie.
  Ces activités sont donc accessibles à tous. Cependant, il convient de préciser qu'elles n'ont pas vocation à traiter de pathologies relevant d'un soin médical. L'approche proposée ici ne peut être conçue qu'en interdisciplinarité et en complémentarité avec des approches classiques et traditionnelles de la médecine.

- ***<u>Les séjours de ressourcement et de retraite</u>***

  Seul ou en petit groupe, l'écolieuécole accueille dans un contexte à la fois pédagogique et solidaire.
  Il offre un cadre propice à la réflexion, à la méditation et l'approfondissement de sa pratique dans le cadre de retraites individuelles ou collectives de pleine présence ou pleine conscience.
  Durant leur séjour, les participants sont invités à contribuer ponctuellement au fonctionnement du lieu.

- ***<u>Les manifestations artistiques et culturelles.</u>***

  L'expression artistique constitue une source possible de découverte et d'émerveillement pour le corps et le cœur-esprit. Il est donc naturel, même si cela se fait à petite échelle, que de telles activités puissent y trouver droit de cité.
  Ouvert sur le monde au sens large, l'écolieuécole offre la possibilité d'accueillir différents types de manifestions telles que des expositions, concerts et différentes représentations culturelles en lien avec sa vocation.

Retour au Sommaire

4. LA GOUVERNANCE DU PROJET

- ***La sociocratie comme référence.***

  Le terme « sociocratie » réfère à un mode de prise de décision et de gouvernance qui permet à une organisation de se comporter comme un organisme vivant, de s'auto-organiser. Pour rendre cela possible, la sociocratie va permettre à toutes les composantes de l'organisation d'exercer un pouvoir souverain sur la gestion de l'ensemble comme c'est le cas chez les organismes vivants.

Le fonctionnement :

- ***Le consentement***

  Le mode de prise de décisions d'une organisation sociocratique est le consentement.
  Le consentement signifie qu'il n'y a plus aucune objection (zéro objection) motivée par des arguments valables. En d'autres termes, dans un cercle sociocratique, aucune décision d'ordre politique (qui affecte le fonctionnement de l'unité et l'organisation des activités) ne peut être prise si l'un des membres y oppose des objections raisonnables. Les décisions quotidiennes ne requièrent pas le consentement des participants parce qu'elles sont généralement prises à l'intérieur de politiques déjà convenues dans le cercle.

- ***L'élection des personnes à des responsabilités***

  Un mode d'élection sans candidat ! Le choix et l'affectation des personnes dans une fonction ou la délégation d'une tâche se fait sur la base du consentement des membres présents et ce, après une discussion ouverte dans le cercle.

- ***Le cercle comme base de rapport d'équivalence***

  L'organisation met en place une structure de prise de décisions constituée de cercles de personnes semi-autonomes. Chaque cercle poursuit un but clairement identifié et organise son fonctionnement comme sous-système de l'organisation. Il est responsable de l'ingénierie de ses processus de travail, qu'il doit définir en termes d'objectifs, d'activités et de mesure des résultats.
  Un cercle établit ses propres règles et les décisions sont prises par consentement. Elles concernent les modalités de fonctionnement interne et l'adoption de propositions qui seront soumises au cercle supérieur.
  Le cercle élabore son système d'information et d'éducation permanente fondé sur la recherche expérimentale, l'enseignement formel et l'apprentissage sur le tas.

- ***Le double lien***

  Un cercle est relié au cercle qui lui est immédiatement supérieur par un double lien. Cela signifie qu'au moins deux personnes sont membres du cercle immédiatement supérieur : le responsable de l'unité de travail (animateur ou coordinateur élu par le cercle supérieur) et un membre délégué par le cercle.

Retour au Sommaire

5. COMMENT INTEGRER LE PROJET HAPPY-TERRE ?

- ***Le projet se développe en autopromotion.***

Le groupe actuel est composé de 6 personnes adultes. Les Amis d'Happy-Terre (association qui porte le projet – 23 membres), sont encore à la recherche de 3 nouveaux foyers pour compléter le groupe d'habitants (qui sera compris entre 10 et 15 personnes avec les enfants). Des candidats postulants sont rencontrés en ce moment et il reste des places disponibles, prioritairement pour des couples ou personnes seules avec enfants.

- ***Comment intégrer le projet Happy-Terre ?***

Les personnes intéressées commencent par prendre contact avec nous et font connaissance avec le projet. Une première rencontre a lieu et si les deux parties y sont favorables, un parcours d'intégration permet aux personnes de bien s'approprier le projet en participant notamment à son élaboration.
Au terme du parcours, le groupe d'habitants délibère sur l'acceptation ou non des postulants.

6. LE MODELE JURIDIQUE

- ***Le projet repose sur deux structures (SCI + Association) qui collaborent à partir de leurs fonctions respectives.***

- La SCI est propriétaire des lieux et l'Association anime le lieu et gère ses activités.
- Les habitants sont locataires et membres de la SCI ainsi que l'association.

7. LE MONTAGE FINANCIER

- ***Le financement s'appuie sur les apports des Habitants qui octroient un prêt à la SCI, les participations des Amis d'Happy-Terre et sur des prêts bancaires.***

Pour participer au projet (acquisition du terrain et construction de la maison commune), il est nécessaire de disposer dès le départ d'un apport minimum compris entre 50 et 70 000 euros.

Retour au Sommaire

Annexe ressources

Happy-Terre, c'est un lieu intergénérationnel pour apprendre à Vivre ensemble, chaque jour et à chaque instant, l'écologie et la spiritualité.

Trois questions de définition et nos trois réponses :

- ***Qu'est-ce que l'écologie ?***

  C'est comprendre notre place dans l'univers. Dans notre projet, c'est un double apprentissage et un entraînement :
  - à l'acceptation de ce qui est : soi, les autres, l'environnement,

  et
  - un engagement dans une action ouverte, saine, respectueuse des hommes et de la nature.

  « Si nous n'avons plus rien à rejeter, nous ne produisons plus de déchet ; c'est donc que nous sommes devenus pleinement écologiques ! » (Citation de Somasekha, l'espace du cœur : http://www.espaceducoeur.com/index.html).

- ***Qu'est-ce que la spiritualité ?***

  Tôt ou tard, l'être humain s'interroge à propos de l'existence et se pose souvent trois questions « Que sommes-nous au fond ? », « Que sommes-nous censés être ? » et « Qu'est-ce que je peux faire de bon dans cette vie ? »

  Le projet Happy-Terre reconnaît simplement l'aspiration naturelle au bien-être de tous les êtres vivants. Pour chacune et chacun d'entre nous, cette aspiration ne s'applique pas seulement au corps mais également à l'esprit.

  Mais que faut-il entendre par «esprit » ? L'esprit, c'est la vie que nous sommes ! Voici une définition simple pour décrire la vie qui se manifeste en nous et aussi sous de nombreuses autres formes.

  Peu d'ouvrages de psychologie abordent la question de la spiritualité. La philosophie et les religions y parlent d'énergie divine et d'amour. Mais au-delà des concepts, nous avons besoin de connaître la joie de vivre dans le quotidien de notre existence. Et pour cela, nous avons besoin faire l'expérience de ce qui est vivant en nous et d'accéder à la connaissance directe de notre esprit.

  Nous sommes tous traversés par différentes émotions telles que la joie mais aussi la peur et le désir. C'est parfois si intense que l'être humain est sujet à des réactions plus ou moins violentes pour obtenir quelque chose ou repousser ce qui lui fait peur. Nous produisons également des jugements moralisateurs, tant vis à vis de nous-mêmes que vis à vis des autres. Tout cela, nous devons bien le reconnaitre, crée le contraire de ce que nous souhaitons au fond.
  Alors se pose une question toute simple : «Que pouvons-nous faire pour nous rendre la vie plus belle ? » et la réponse l'est tout autant : « Faire l'apprentissage de l'ouverture de l'esprit et du cœur et traduire dans nos actes quotidiens ce que nous réalisons de notre apprentissage »

Retour au Sommaire

Comment faire alors ?
Emprunter le chemin de la spiritualité, c'est se familiariser avec notre esprit, avec la vie que nous sommes. Et pour comprendre la réalité de la vie sous ses différents aspects, y compris les plus étranges pour notre intellect, nous pouvons nous entraîner à observer et à contempler ce qui est, sans jugement. Puis progressivement, lorsque l'on comprend « comment ça marche », nous pouvons commencer à éliminer les réactions malsaines liées à des conditionnements et des croyances qui empoisonnent souvent nos existences.

Ces réactions malsaines nous réalisons, dans l'expérience d'ouverture de notre esprit et de contemplation sans jugement, qu'elles sont générées par la peur, le rejet, la colère, l'envie, la jalousie ou encore par le désir jamais définitivement comblé.

Petit à petit, et de manière rationnelle, nous voyons qu'il n'y a plus d'intérêt à nourrir toutes ces émotions. Nous pouvons alors commencer à changer nos comportements et nos attitudes tant vis à vis de nous-mêmes que vis à vie des autres.

Une spiritualité authentique est donc incarnée dans l'expérience du quotidien et ne se limite pas à une conception intellectuelle ou une compréhension rationnelle ou émotionnelle. Elle n'est jamais séparée de la matérialité, elle est au cœur de toute chose. Le grain de blé en est un bel exemple : planté en terre, arrosé par la pluie et éclairé et réchauffé par la terre et le soleil, il donne un épi avec de nombreux grains qui, plantés à leur tour, donneront une gerbe de blé et ainsi de suite… Il y a dans ce cycle naturel cette énergie créatrice que d'aucun qualifie d'énergie divine ou d'énergie d'amour. Il en est de même avec la vie que nous sommes.

En conclusion :
Pour nous, la spiritualité est une composante universelle de notre existence et la réponse à notre aspiration au bonheur est à trouver en soi.
Elle ne peut donc pas être la « propriété » d'une quelconque religion ou mouvement, même s'il se proclame spirituel.
Diverses voies spirituelles existent. Alors comment choisir ? C'est une vraie question ! Dès-lors qu'elles facilitent notre capacité à nous ouvrir à la compréhension de nous-même et du monde, dès-lors qu'elles rendent véritablement la vie plus harmonieuse et joyeuse, elles sont bénéfiques et on peut, sans se tromper, emprunter ces chemins-là.

Au sein d'Happy-Terre, nous avons choisi de n'en choisir aucune en particulier.
Cependant, chaque membre s'engage à vivre et partager des pratiques de communication bienveillante et la pratique de la pleine présence-pleine conscience. Plus précisément, cela s'applique et prend forme dans la pleine présence à ce que nous vivons, dans la relation avec les autres et dans la relation avec soi.
Ce sont des pratiques fondées sur la bienveillance à l'égard de soi-même et de tout être vivant.

L'entraînement régulier à la pleine présence de ce que nous sommes et de ce que nous vivons permet à l'esprit de se discipliner progressivement.
La pratique de la bienveillance nous fait parvenir à une meilleure compréhension de ce que nous sommes réellement et de reconnaître l'autre comme un autre soi-même. Elle permet aussi de comprendre que notre véritable nature est saine au départ et que nous devenons ce que nous cultivons.

Cette vision et ces formes de pratiques spirituelles constituent pour nous une forme d'éducation à la paix et procure une vie dans laquelle la liberté et la responsabilité réciproque peuvent s'épanouir dans la joie.

Retour au Sommaire

- ***Qu'est-ce que la laïcité ?***

La laïcité est à la fois un concept en même temps qu'un cadre philosophique et éthique qui instaure le principe de séparation dans l'État de la société civile et de la société religieuse.

Ce qui est laïque a pour caractéristique d'être ni ecclésiastique, ni religieux et indépendant vis-à-vis de toute confession religieuse. La laïcité est une condition politique pour garantir la liberté de conscience.
« La laïcité garantit à tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, de vivre ensemble dans la liberté de conscience, la liberté de pratiquer une religion ou de n'en pratiquer aucune, l'égalité des droits et des devoirs, la fraternité républicaine.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect des principes de liberté de conscience et d'égalité des droits. C'est pourquoi, elle n'est ni pro, ni antireligieuse. L'adhésion à une foi ou à une conviction philosophique relève ainsi de la seule liberté de conscience de chaque femme et de chaque homme. »
(Source : http://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite)

Pour mémoire, ce que disent la loi française et le droit européen en matière de laïcité et de religions.
La loi Française du 9 décembre 1905. *(Version consolidée au 06 mars 2008)*
« Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

La Convention européenne des droits de l'homme *(en vigueur en 2015).*
« Article 9 : Liberté de pensée, de conscience et de religion

1. *Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.*

2. *La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »*

Retour au Sommaire